

MINISTERE DE LA
MICRO-FINANCE DE L'EMPLOI
DES JEUNES ET DES FEMMES
(MMFEJF)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
(MAEP)



*Recueil de Fiches et
de Conseils Techniques
sur la Santé Animale*

Ces normes ne sauraient être considérées comme des valeurs absolues mais des ordres de grandeur qui permettent de faire des estimations qui se rapprochent des conditions réelles. Elles peuvent, de ce fait, varier selon les conditions du milieu et les espèces élevées.

Thème :
**Reconnaissance de la
Pasteurellose Bovine**

RECONNAISSANCE DE LA PASTEURELLOSE BOVINE

II - JUSTIFICATION

L'élevage des bovins au Bénin, de par son importance dans la zone septentrionale constitue l'une des principales sources de revenus de protéines animales et d'énergie pour l'agriculture. Toutefois, son développement est aujourd'hui entravé par plusieurs maladies dont la pasteurellose bovine à laquelle il paye un lourd tribut chaque année. Au titre de ce tribut, nous avons une mortalité élevée et une morbidité importante qui entraîne la chute de production (viande, lait, travail). Il est alors urgent de faire connaître aux éleveurs et agro – éleveurs les éléments de reconnaissance de la pasteurellose bovine et de les préparer à mieux la combattre.

III – OBJECTIFS

3 – 1 Pédagogiques

Rendre les éleveurs et agro-éleveurs capables de :

- Reconnaître les signes de la pasteurellose bovine ;
- Protéger leurs animaux contre la pasteurellose bovine.

3 – 2 Techniques

- Eleveurs et agro-éleveurs bien formés ;
- Mortalité des bovines diminuée ;
- Productivité numérique améliorée ;
- Evolution pondérale améliorée;
- Revenus des éleveurs et agro-éleveurs améliorés.

IV – CONTENU TECHNIQUE

4 – 1 Quoi faire ?

Découvrir les différents signes de la maladie (pasteurellose bovine) :

- Démarche chancelante ;
- Tremblement ;
- Prostration ;
- Hyperthermie (Taurins plus de 40°C et Zébus plus de 41°C) ;
- Respiration rapide et pénible (plus de 58/mn pour taurin, plus de 40/mn pour zébu) ;
- Inappétence ;
- Muqueuse congestionnée ;
- Jetage purulent, larmolement et salivation ;
- Diarrhée fétide et sanguinolente ;
- Œdème sous mandibulaire (signe de bouteille) ;

- Amaigrissement – fatigue ;
- Chute de production ;
- Mort de l'animal.

A l'autopsie, on observe :

- Pétéchies sur les poumons, le foie, les intestins et les reins ;
- Congestion des poumons, des ganglions, de la rate et du foie ;
- Hypertrophie du foie et surtout de la rate ;
- Muscle ayant un aspect cuit.

4 – 2 Quand le faire ?

De manière permanente, surtout avant la période d'apparition de la maladie, dès qu'un animal affiche une attitude de malade.

4 – 3 Comment le faire ?

- Par l'observation attentive de l'animal ;
- En demandant des renseignements aux bouviers ;
- En faisant l'examen des différentes parties de l'animal.

4 – 4 Où le faire ?

Dans le parc, à l'étable et au pâturage.

4 – 5 Avec quoi le faire ?

En utilisant :

- les organes de sens : les yeux, le nez, les oreilles et les mains ;
- thermomètre, alcool, coton, matériels de prélèvement.

V - RESULTATS ATTENDUS

- Eleveurs et agro-éleveurs bien formés sur les éléments de reconnaissance de la pasteurellose bovine ;
- Pasteurellose bovine bien contrôlée ;
- Mortalité bovine diminuée ;
- Effectif du troupeau amélioré ;
- Croissance pondérale améliorée;
- Revenu de l'éleveur amélioré.

VI – PRECAUTIONS A PRENDRE

6 – 1 Avant

- Prévoir les cordes, du savon et le matériel de travail;
- Désinfecter le matériel à utiliser.

6 – 2 Pendant

- Faire une bonne contention;
- Isoler les malades et les suspects.

6 – 3 Après

- Appel au vétérinaire en cas de diagnostic positif ;
- Déclaration obligatoire après la confirmation de la maladie par le vétérinaire ;
- Désinfecter les matériels utilisés ;
- Suivi du reste du troupeau.

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE LA
MICRO-FINANCE DE L'EMPLOI
DES JEUNES ET DES FEMMES
(MMFEJF)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
(MAEP)

CELLULE FOCALE PNDCC MAEP

DIRECTION DU CONSEIL
AGRICOLE ET DE LA FORMATION
OPERATIONNELLE

DIRECTION
DE L'ELEVAGE

Réalisé par l'E^T CBAE : Tél : 21 30 43 33 / 95 96 48 11
avec l'Appui des E^TS PROMO 2A2 Cel: 90 93 10 16 / 97 60 65 56

Remerciement : Nos vives remerciements à M. Guy A. MENSAN pour la lecture du manuscrit.

Dépôt Légal : N° 4172 du 12 Juin 2009, 2^{ème} trimestre, Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin
ISBN 978 - 99919 - 306-8-8